

Mais où s'arrêteront-ils ?!

Mais où s'arrêtera le Conseil d'Etat ? C'est la question que tout habitant du Locle (et du district) est en droit de se poser aujourd'hui.

Après avoir retiré à la Mère commune l'Ecole de nurse, l'Ecole de commerce et prochainement l'Ecole d'Ingénieur, après avoir démantelé l'Hôpital, le Conseil d'Etat soutient désormais que le futur Tribunal des Montagnes devrait avoir son siège... à La Chaux-de-Fonds ! Même si nos amis de La Chaux-de-Fonds n'ont rien à voir avec cette proposition, le Conseil d'Etat avait néanmoins promis de remettre au plus vite un service cantonal en Ville du Locle.

Merci, c'est cool... une fois de plus !

Cette proposition est pour l'instant en consultation... Reste que l'on pourrait symboliquement commencer par mettre en berne les drapeaux neuchâtelois dans la Mère commune... jusqu'à ce que le Conseil d'Etat réalise enfin ses promesses ou jusqu'à ce que les scélérats soient punis!